



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

Vienne Condrieu Agglomération - Monsieur le Président - Espace Saint Germain, Bâtiment ANtarès, 30 Avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE - Tél : 04 74 78 32 10 -
mèl : marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr
web : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>
SIRET 20007701400013.

Groupement de commandes : Non.

L'avis implique un marché public.

Objet : Travaux de réhabilitation électrique et hydraulique des postes de relevage de Vienne Nord, La Gère et Vienne Sud.

Référence acheteur : 25VCA35.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : Sans objet.

Lieu d'exécution : 17 Quai Pasteur - Place Saint-Louis - 53 Quai Frédéric Mistral - 38200 VIENNE.

Durée : 16 mois.

Description : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le marché à tranches sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Pour la partie forfaitaire, il s'agit d'un marché à tranches optionnelles conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 3 tranches optionnelles.

ET

Pour la partie à prix unitaires, il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande (BPU). Le montant maximum est de 10 000 euros HT sur la durée totale du marché pour la partie unitaire.

Les prestations sont divisées en 4 tranches :

- Tranche ferme : Travaux de réhabilitation électrique et hydraulique des postes de relevage de Vienne nord, la Gère et Vienne sud
- Tranche optionnelle n°1 : Renouvellement de la pompe EP1 du PR de Vienne Sud
- Tranche optionnelle n°2 : Renouvellement de la pompe EP2 du PR de Vienne Sud
- Tranche optionnelle n°3 : Renouvellement de la pompe EP3 du PR de Vienne Sud

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Classification CPV :

Principale : 45317000 - Autres travaux d'installation électrique,
Complémentaires : 31720000 - Équipement électromécanique.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : non.

Les variantes sont exigées : Non.

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires

global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Qualifications FNTP 5421 et 5431 / Habilitation CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés) ou équivalent. L'entreprise s'engage à mettre à disposition de Vienne Condrieu Agglomération le personnel habilité CATEC.

Marché réservé : NON.

Réduction du nombre de candidats : Non.

La consultation comporte des tranches : Oui.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

Visite obligatoire : Oui.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Une visite commune est prévue le Vendredi 21 novembre 2025 à 9h00. Le lieu de rendez-vous est la station d'épuration de Vienne Sud située au 281 Route du Barrage - 38121 Reventin Vaugris.

En cas d'impossibilité pour l'entreprise de se rendre disponible à celle-ci, une visite sur rendez-vous peut être demandée auprès de T. ROUX au 0624562452 ou par mail à l'adresse troux@vienne-condrieu-agglomeration.fr. Lors de la visite, les candidats devront faire signer leur attestation de visite (modèle joint au DCE).

Le modèle d'attestation de visite jointe au dossier est à faire compléter par le représentant du maître d'ouvrage lors de la visite, avant de la joindre à la proposition.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : Commande publique.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Dépôt dématérialisé : Activé.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Remise des offres : 15/12/25 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

La transmission par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Prestations réglées par des prix global forfaitaires et unitaires. Prix révisables mensuellement. Avance prévue selon les conditions du CCAP. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe assainissement de Vienne Condrieu Agglomération.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant

pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Grenoble,
2 Place de Verdun, 38022 GRENOBLE.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

**Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/>
Envoi à la publication le : 13/11/25.**